

Conseil Consultatif du Développement Durable et de l'Environnement (CCDDE).

Objet : rapport d'activités 2019

Ce rapport est dressé comme prescrit par l'article 14 du ROI de notre conseil.

Installation du conseil le 28 mai 2019.

Le conseil s'est réuni deux fois les 28 mai et 15 octobre.

Aspects administratifs.

Ratification de la désignation par le conseil communal du président et élection de la vice-présidence par le CCDDE. Approbation du ROI avec demande de révision de l'article 1er – art 12 de celui-ci.

Commune zéro plastique.

1. Analyse de la motion émise au conseil communal quant à la suppression des plastiques à usage unique et jetables au sein de l'administration communale.

Propositions du CCDDE :

- élargir la suppression au sein de l'ensemble des services de la commune : administration communale, écoles, C.P.A.S., R.C.A.,... ;
- inclure cette disposition dans les cahiers des charges des marchés publics ;
- sensibilisation des habitants aux alternatives lors de toutes festivités.

Suivi. Lors de son barbecue, Eté Jeune a inauguré dans ce sens et à la satisfaction de tous : assiettes en porcelaine, couverts en inox, touilleurs en bois, verres en verre, glaces en pots carton, ...

2. Gobelets réutilisables.

Analyse et commentaires quant aux options en lice : gobelets « flockés » pour les 8 communes du GAL, alternatives des comités et brasseurs.

Immondices.

Un groupe de travail se met en place en vue de la réflexion à avoir pour la révision du système pour l'exercice 2021 et suivants. Des entrevues sont prévues pour début 2020 avec des communes usant d'autres systèmes et avec Intradel. Quid des déchets publics, des écoles, des festivités, ...

Le coût vérité 2019 est utilisé pour projeté celui de 2020. A ce point l'estimation du coût administratif est remarqué comme faible. Le CCDDE marque son accord pour la réduction d'un sac/ménage/année, mais demande que 10 petits sacs supplémentaires soient fournis aux naissances.

Environnement paysager.

Sensibilisation sur l'action « Hautes-Tiges » et la journée de l'arbre, les chloroses du frêne ainsi que sur la présence des chenilles processionnaires et scolytes.

Encombrants.

Le système est jugé satisfaisant. Attention, il peut y avoir 2 ramassages : un premier tri et puis le restant.

Bulles à verre enterrées.

Un avis tout-à-fait favorable car moins de bruits, aspects visuels préférés. A suivre, voire à poursuivre.

Le Président